

# CONDITION GÉNÉRALES DE VENTE

Version janvier 2023

Neo Formation est une branche de Physio Neo Sàrl, une société qui œuvre pour l'évolution de la physiothérapie et le traitement des patients en physiothérapie, inscrite au registre du commerce du canton de Genève, sous l'IDE CHE-134.318.794

Son siège social est domicilié au Route des Acacias 6, 1227 Les Acacias (GE).

Neo Formation organise des formations en présentielle ou virtuelles.

## OBJETS DES PRÉSENTES CGV

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») définissent les rapports contractuels et les conditions de prestation entre l'acheteur (ci-après "participant") et le prestataire, Physio Neo Sàrl (ci-après « Neo Formation»). Elles s'appliquent aux prestations de formations présentielle ou virtuelles proposées par NEO FORMATION (ci-après "formations").

Toute inscription à une formation implique l'acceptation entière et sans réserve du participant quant aux présentes conditions générales de vente, qui prévalent sur tout autre document remis au client.

Les parties au contrat relatif aux cours sont la personne physique ou morale qui signe l'inscription, à savoir le participant d'une part, et Neo Formation d'autre part.

## OFFRE DE COURS

Le site [neoformation.ch](https://neoformation.ch) est le support officiel des offres des formations.

## INSCRIPTION

En s'inscrivant, le participant reconnaît avoir pris connaissance du niveau préalable requis et des conditions générales de ventes.

- a. L'inscription aux cours doit se faire sur le site [neoformation.ch](https://neoformation.ch).
- b. Le participant doit remplir le formulaire d'inscription sur le site internet.
- c. L'inscription est validée après la réception du paiement.
- d. Il reçoit alors un email indiquant la bonne prise en compte de son inscription et la facture liée à la formation.
- e. En amont la formation, le client reçoit un mail de la part de Neo Formation avec l'ensemble des informations liées à la formation (préparation, lieu, adresse, horaires, etc.)

## DISCIPLINE

Les horaires de formation sont fixés par Neo Formation et portés à la connaissance des participants par le programme de formation sur le site [www.neoformation.ch](http://www.neoformation.ch) dans l'onglet « formation » et aussi rappelé par email. Les participants sont tenus de respecter ces horaires. Sauf circonstances exceptionnelles, les participants ne peuvent pas s'absenter pendant les heures de formation. La participation à la totalité de la formation est obligatoire et l'émargement devra être fait au début de chaque demi-journée. En cas d'absence ou retard, les participants en informent dans les plus brefs délais Neo Formation et doivent fournir un justificatif.

Chaque participant a l'obligation de conserver en bon état les salles louées et mises à disposition pour la formation. Les participants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelle, est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin de la formation, le participant est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation. En cas de dégradations la direction pourra demander le remboursement du rachat ou de la réparation.

Neo Formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposé par les participants dans les locaux de formation.

Il est formellement interdit aux participants : D'entrer dans la salle de formation en état d'ivresse ; De fumer et de vapoter dans les lieux affectés à un usage collectif et notamment dans les locaux de la formation ; D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux ; De quitter la formation sans motif ; D'emporter tout objet sans autorisation écrite ; Sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer la session de formation.

Les participants ont accès aux locaux où se déroule la formation exclusivement pour suivre le stage auquel ils sont inscrits. Ils ne peuvent y entrer ou y demeurer à d'autres fins, sauf autorisation de la direction. Il leur est interdit d'être accompagné de personnes non inscrites au stage et, d'une manière générale, de faire obstacle au bon déroulement du stage.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Il incombe à chaque participant de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions.

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le participant accidenté ou les

personnes témoins de l'accident à Neo. Formation. Lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux participants sont celles de ce dernier règlement.

## CONDITIONS FINANCIÈRES, RÈGLEMENT ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement du ou des cours pour le(s)quel(s) le Participant s'est inscrit peut s'effectuer par virement bancaire à réception de la facture. La facture devra être acquittée sous 7 jours après réception de celle-ci.

Les tarifs sont indiqués en Francs Suisses (CHF).

Les informations du compte sur lequel effectuer le virement sont disponibles sur la facture.

Toute journée de formation entamée ou réalisée est due et fera l'objet d'une facturation au participant sur la base de 100% du tarif en vigueur.

## ANNULATION, ABSENCE OU REPORT

Toute annulation, absence, désistement du participant avant le début du cours ou arrêt pendant la formation doit être porté à la connaissance de Neo formation par écrit via un email envoyé à [info@neoformation.ch](mailto:info@neoformation.ch)

### 1. Annulation du fait du Participant

- a. En cas d'annulation par le participant de sa participation au plus tard 30 jours avant la date du cours, l'inscription du participant sera annulée sans frais. Si le cours a déjà été réglé, l'intégralité du montant lui sera alors reversé.
- b. Si l'annulation intervient moins de 30 jours calendaires avant le début du cours, 100% du prix de la formation sera facturé.
- c. En cas d'absence du client au cours, 100% du prix de la formation sera facturé.

### 2. Annulation du fait de Neo Formation

- a. Lié à un nombre insuffisant d'inscrits

Neo Formation se réserve le droit d'annuler un cours en présentiel jusqu'à 14 jours avant la date de celui-ci s'il n'y a pas assez d'inscrits.

Dans cette situation, Neo Formation proposera une alternative convenable au participant (report de l'inscription par exemple). Dans le cas où aucune alternative ne peut être trouvée, les frais d'inscription seront intégralement remboursés au participant.

Le participant reconnaît et accepte qu'il ne pourra demander aucune compensation en cas de report ou annulation du fait de Neo Formation.

## b. Lié à un événement externe

Si l'annulation du cours résulte d'un événement de force majeure ou fortuit (formateur malade ou victime d'un accident, conflits sociaux extérieurs, catastrophes naturelles, incendies, inondations, dysfonctionnement des outils de communication, problèmes de transports... et autres circonstances pouvant échapper au contrôle de Neo Formation), les Participants inscrits au cours devront choisir parmi les options suivantes :

- Reporter leur participation sur un autre cours proposé par Neo Formation, sans frais supplémentaire.
- Annuler leur participation. Dans ce cas, l'intégralité du montant réglé leur sera restitué par virement bancaire.

Neo Formation ne remboursera en aucun cas l'intégralité ou partie des frais de transports ou d'hébergements engendrés par le participant pour suivre la formation. Il est de la responsabilité du participant de privilégier des options « annulables sans frais » afin d'être remboursé en cas d'annulation du cours.

## RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS

Neo Formation est tenu à obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses participants.

Il ne pourra être tenu pour responsable vis-à-vis de ces derniers en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure ou fortuit (comme décrit précédemment).

Neo Formation n'est pas tenu responsable en cas d'échec du participant aux examens liés aux formations certifiantes.

## SANCTIONS

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet d'exclusion temporaire ou définitive de la formation à effet immédiat.

## LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit Suisse.

## PROTECTION DES DONNÉES

Physio Neo Sàrl respecte la nature confidentielle des données personnelles communiquées par ses participants et se conforme aux dispositions légales en matière de protection des données.